

Créée en 1951, l'OIM est attachée au principe selon lequel des migrations qui s'effectuent en bon ordre et dans le respect de la dignité humaine sont bénéfiques aux migrants et à la société. En tant qu'organisation internationale chef de file dans le domaine de la migration, l'OIM œuvre de concert avec ses partenaires de la communauté internationale pour aider à relever les défis opérationnels croissants de la migration, améliorer la compréhension des questions migratoires, encourager le développement économique et social par la migration et préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

L'OIM Madagascar renforce les capacités nationales de gestion des frontières

En juillet 2016, l'OIM Madagascar a organisé, en coopération avec la Direction du renseignement, de l'immigration et du contrôle de l'émigration du Ministère malgache de la sécurité publique, un atelier de formation de cinq jours sur les « Documents de voyage: contrôle et sécurité ». La formation a été facilitée par un expert en gestion des frontières du Centre africain de renforcement de capacités (African Capacity Building Center – ACBC) de l'OIM et a été axée sur les procédures de contrôle des documents de voyage, l'utilisation du matériel de vérification et sur les normes internationales applicables.

Les participants comprenaient des représentants de la police de l'air et des frontières (PAF); les unités spécialisées dans les enquêtes et la détection de la fraude documentaire auprès du ministère de la Sécurité publique; les directions du protocole et de la gestion de l'information auprès du ministère des Affaires étrangères.

Depuis longtemps, l'OIM souligne l'importance des documents de voyage et le rôle essentiel que jouent les fonctionnaires chargés de l'immigration et du contrôle des frontières dans cette étape clé du cycle migratoire international qu'est le passage des frontières. L'utilisation appropriée de documents de voyage valables et la présence de responsables compétents des contrôles aux frontières ayant une capacité approfondie en matière d'examen des documents de voyage constituent la pierre angulaire d'une migration sûre et ordonnée.



Centre de demande de visa du Canada - Mauritius



Le saviez-vous? Le Centre des demandes de visa du Canada (Canada Visa Application Center – CVAC), mis en œuvre par l'OIM à Maurice, est le prestataire exclusif du gouvernement du Canada autorisé à accepter les demandes de visa pour toutes les catégories de résidents temporaires (visas de la catégorie « visiteur », « permis d'études » et « permis de travail ») et des résidents permanents du Canada à Maurice. Au CVAC, notre Assistant de service à la clientèle répond aux questions des visiteurs dans les langues locales et s'assure que les demandes soient complètes; transmet les formulaires de demande et les passeports au bureau des visas en toute sécurité; recueille des données biométriques; et retourne les passeports et les décisions sur l'octroi de visas en toute sécurité. Depuis le 15 novembre 2013, l'OIM gère le CVAC à l'île Maurice et le tableau ci - dessous présente les résultats de traitements agrégés pour l'année 2016.

	Total	Moyenne mensuelle
Nombre de demandes de visa	1442	120
Numéro de service de transport de passeport	782	65
Nombre de visiteurs	4676	390

Échange de connaissances entre l'OIM et la COI sur la migration et la santé à la Réunion

Le réseau de Surveillance des épidémies et gestion des alertes (SEGA), mis en place en 2013 par la Commission de l'océan Indien (COI) est un projet de surveillance de santé destiné à réduire les risques d'épidémies dans la région du sud-ouest de l'Océan Indien. Il met l'accent sur l'établissement d'un réseau régional de surveillance épidémiologique pour coordonner la riposte et vise à renforcer les capacités nationales des États membres de la COI pour surveiller les maladies et répondre aux épidémies. Un atelier du groupe de travail technique régional s'est tenu du 12 au 18 octobre 2016 à Saint-Gilles, sur île de la Réunion en vue de prendre acte des progrès réalisés à travers différents réseaux de surveillance SEGA dans le cadre de l'initiative «One Health».

Cet atelier technique sur la surveillance de la santé au sein de la COI a réuni des épidémiologistes, des microbiologistes médicaux, des entomologistes et des technologues médicaux de plusieurs laboratoires et instituts de recherche et des délégués des unités de surveillance sanitaire des Seychelles, de Madagascar, des Comores, de l'île de la Réunion, et de Maurice ; y compris des représentants de la gestion des réseaux SEGA ainsi que des délégués des partenaires techniques, dont l'OIM, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Institut Pasteur.

L'OIM était invitée à présenter et faciliter une session d'échange de connaissances sur son mandat plus large sur les migrations et le développement, les migrations et la santé, et sur l'importance d'intégrer les variables et indicateurs de mobilité humaine dans les systèmes de surveillance sanitaire. Les expériences des travaux de l'OIM en Afrique australe et le rôle de la migration interne et internationale en relation avec les maladies transmissibles et non transmissibles ont également été partagées. La session a également démontré que des données nationales telles que le recensement et les enquêtes nationales comme l'Enquête démographique et sanitaire peuvent fournir des données probantes sur la migration afin élaborer des politiques sensibles aux migrations au niveau national.

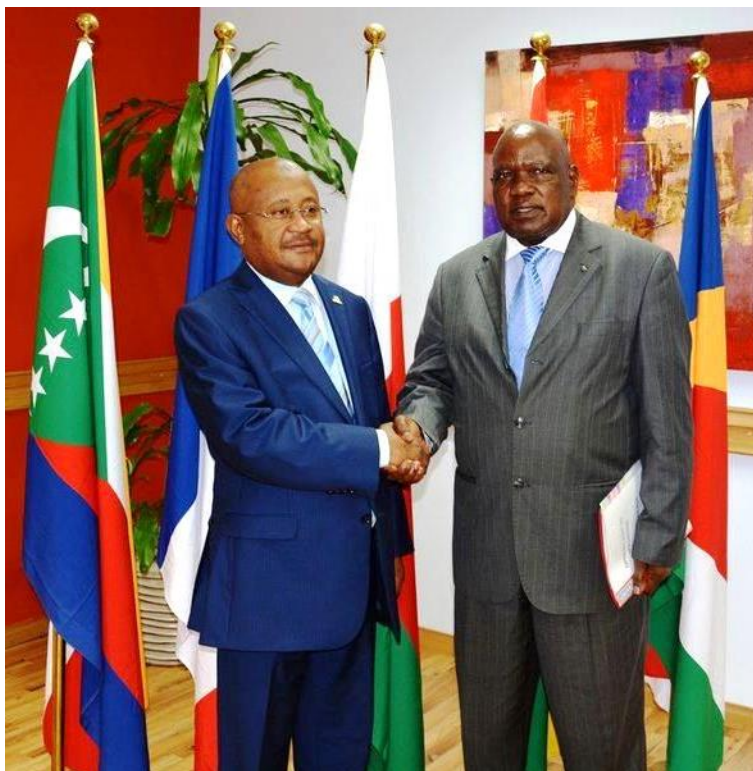
Les visites du Directeur régional de l'OIM consolident les partenariats de l'OIM dans l'Océan Indien

Entre octobre et décembre 2016, le Directeur Régional de l'OIM pour l'Afrique australe et l'Océan indien, M. Josiah Ogina, a effectué ses premières visites officielles dans les îles de l'océan Indien.

Le Directeur régional, accompagné du Chef de bureau de l'OIM Madagascar et de l'OIM Maurice, M. Daniel Silva y Poveda, s'est rendu à Madagascar, à Maurice et aux Seychelles où il a rencontré des hauts responsables gouvernementaux pour passer en revue la coopération entre l'OIM et ces pays et discuter des opportunités d'approfondissement de cet engagement en faveur de la gouvernance des migrations.

En octobre, le Directeur régional s'est rendu à Madagascar où il s'est adressé à la réunion du Comité intergouvernemental du COMESA et a partagé une vision pour « une région intégrée qui ne se concrétisera qu'avec une libre circulation des biens, des services et surtout une libre circulation des personnes ». À Madagascar, le Directeur régional a rencontré le Premier Ministre malgache, le Ministre des affaires étrangères, le Ministre de l'emploi et le Ministre de l'environnement.

Lors de sa visite à Maurice en novembre, le Directeur régional a eu l'occasion de rencontrer le Ministre de l'environnement et le Coordonnateur du système des Nations Unies. La délégation de l'OIM a effectué une visite de courtoisie auprès du Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI) récemment nommé à ses fonctions, M. Hamada Madi Bolero, pour le féliciter de sa nomination et pour réaffirmer l'intérêt de l'OIM à faire progresser la coopération entre les deux organisations sur des questions d'intérêt mutuel tel que prévu par l'accord de coopération signé entre l'OIM et la COI en 2014.



De Maurice à l'Italie - Henry réalise ses rêves grâce au programme de migration circulaire

Un cœur bleu, l'océan comme horizon, M. Henry Mike Desmarais est pêcheur depuis son plus jeune âge. Cet homme à la fière allure a participé au programme «Faciliter une gestion responsable et efficace de la migration circulaire de l'île Maurice vers l'Italie». mis en œuvre par l'OIM et cofinancé par l'Union européenne et le Ministère italien du travail et de la politique sociale.

Il s'est rendu dans la ville de Goro au centre de l'Italie en 2015, où il a été formé dans le domaine de l'aquaculture par des spécialistes italiens. En décembre 2016, l'OIM l'a rencontré pour recueillir ses premières impressions sur la façon dont ce voyage a élargi ses horizons et l'a motivé à entreprendre de nouveaux défis professionnels. «J'ai vraiment apprécié la mentalité italienne et le grand respect qui dont nous avons bénéficié. C'était un grand honneur d'apprendre de leurs expériences et de comprendre le système de pêche et le commerce du poisson en Europe». Orphelin et issu d'une famille défavorisée, M. Desmarais est fier de sa fille qui a commencé l'université.



Il s'est bâti seul et a accompli son rêve depuis son retour d'Italie : monter sa propre poissonnerie. Cela a été rendu possible grâce à la subvention qu'il a reçue par le biais du projet, qui lui a donné la chance d'investir dans son activité d'achat de réfrigérateurs et de machines de découpe de poisson. De plus, avec l'aide de sa femme, qui a quitté son travail à l'usine pour le rejoindre dans son aventure, M. Desmarais pêche et achète quotidiennement du poisson, qu'il vend ensuite aux restaurants et hôtels autour de l'île. Son travail est très apprécié dans la restauration et ses clients sont très fidèles. Son entreprise grandissant de jour en jour. Nous lui souhaitons bonne chance pour l'avenir!

L'Etat des Lieux sur la Migration de travail à Madagascar mis à disposition du Gouvernement de Madagascar et du grand public

Les conclusions de l'évaluation sur la migration de travail à Madagascar qui a été conduite entre mars 2016 et juillet 2016 ont été présentées le 14 novembre 2016 lors d'un atelier de restitution d'une demi-journée. L'événement a vu la participation du Ministre de l'Emploi, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (MEETFP), Mme Lydia Toto Raharimalala, de représentants de la Présidence et de la Primature, de représentants de différents Ministères malgaches concernés par la gestion de la migration de travail et en présence de délégués du corps diplomatique à Madagascar. L'évaluation sur la migration de travail est un livrable clé dans le cadre du projet « Renforcer la gestion de la migration de travail à Madagascar », mis en oeuvre par l'OIM conjointement avec le MEETFP depuis octobre 2015.

Cette recherche, conduite par un consultant national, repose sur une analyse du cadre politique, réglementaire, légal et administratif de la migration de travail à Madagascar. Elle contient une recherche qualitative conduite dans les quatre régions de Madagascar les plus fréquemment rapportées comme principale régions d'origine de la main d'œuvre migrante (Analamanga, Atsimo Andrefana, Boeny et Diana) malgache. L'étude souligne le besoin de consolider le cadre législatif national sur la migration de travail, de renforcer la structure de coordination interministérielle et de clarifier les rôles de chaque institution et les responsabilités des différents intervenants au niveau central et au niveau des entités décentralisées, de simplifier et de clarifier les procédures et d'assurer la transparence du mécanisme de placement et de recrutement.

Consciente de l'importance de la migration de travail, et déterminée à renforcer la gouvernance du secteur, Madame le Ministre a lancé un appel à l'ensemble des intervenants à s'aligner avec le même niveau d'engagement, et à joindre leurs efforts pour en vue d'assurer que la réalité de la migration de travail soit une opportunité porteuse de bénéfices pour les migrants, et soit une force positive pour le développement national.



Etat des lieux sur la migration de travail à Madagascar



International Organization for Migration (IOM)
Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Organizzazione internazionale per le migrazioni (OIM)

L'OIM renforce les capacités des chercheurs et des décideurs politiques sur les questions de migration, environnement et changement climatique à l'Ile Maurice

L'OIM Maurice, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Environnement, du développement durable, et la gestion des catastrophes et des plages, a tenu un atelier de formation national pour les décideurs politiques sur la question de "Migrations, environnement et le changement climatique", du 11 au 13 juillet 2016 dans le cadre du projet financé par l'Union européenne ; « Migration, environnement et changement climatique : données à l'usage des politiques publiques (MECLEP) ». 19 décideurs politiques de divers ministères et organismes portant un intérêt à la thématique de la migration liée à l'environnement, notamment; les départements de l'environnement, du changement climatique, du développement économique, de la gestion des catastrophes et prévention des risques, des affaires sociales et le bureau des statistiques, ont participé à l'atelier. Le Directeur de l'Environnement, Mme. S.L Ng Yun Wing a salué la tenue de cet atelier en faisant ressortir que « Maurice n'est pas étranger au lien complexe existant entre la migration et l'environnement ».



Sur la base des recherches existantes et en cours, cet atelier visait à renforcer les capacités des décideurs politiques et des praticiens sur le lien entre migration et environnement, offrir des conseils pratiques sur la formulation des politiques et l'action programmatique, particulièrement sur la migration comme stratégie d'adaptation aux changements environnementaux et climatiques, et aussi permettre un échange de connaissances, de pratiques et d'expériences entre les participants. Ainsi, avant cet atelier de formation, une évaluation nationale avait été réalisée en 2015 afin d'identifier les opportunités et les défis que présente la migration dans le renforcement de la résilience contre le changement climatique, suivi d'un atelier de formation pour l'équipe d'enquêteur MECLEP; EMPRETEC Mauritius, du 25 au 28 Avril 2016. EMPRETEC Mauritius a mené une enquête nationale auprès des ménages sur les 3 sites sélectionnés afin de recueillir de nouvelles données sur les questions de migration, de déplacement et réinstallation face aux changements climatiques et environnementaux en juin et juillet 2016, et les résultats préliminaires de cette enquête ont été présentés lors de l'atelier.

L'atelier, soutenu par le Fond de développement de l'OIM, a amené les participants à proposer une série de recommandations portant sur les politiques publiques environnementale et climatique, en s'appuyant sur les connaissances acquises et en fonction de leurs domaines d'expertise respectifs. Trois programmes pilotes; relatifs aux interventions en cas de catastrophes et l'adaptation, aux moyens alternatifs de subsistance face aux événements à évolution lente, ainsi qu'à la capacité de réaction face à la migration forcée ont également été développés. Il est prévu que les recommandations de politiques publiques et les programmes ressorti de l'atelier seront plus amplement discutés lors d'une plate-forme de dialogue de haut niveau au début de l'année 2017.

L'OIM forme les intervenants seychellois sur la migration de travail

Les Seychelles sont principalement un pays de destination pour les travailleurs migrants étrangers qui comblent des lacunes dans la demande de main-d'œuvre hautement qualifiée et peu qualifiée. Le pays a vu au cours de ces dernières années une augmentation du nombre de travailleurs non-seychellois dans des domaines clés tels que sont la construction, le tourisme, le secteur manufacturier et d'autres secteurs en expansion. Bien que la migration soit généralement reconnue comme étant bénéfique pour le développement du pays, il est également perçu que les tendances à évolution rapide peuvent avoir une incidence sur le profil socio-économique du pays.

En collaboration avec le Ministère du travail et du développement des ressources humaines de la République des Seychelles (MLHRD), l'OIM a soutenu un atelier de formation de deux jours sur la migration de travail ainsi qu'une table ronde d'une demi-journée sur différents aspects de la gouvernance des migrations dans le contexte seychellois dans la capitale Victoria, du 4 au 6 octobre 2016. L'atelier sur la migration de travail a réuni 22 participants des ministères du travail et du développement des ressources humaines, des affaires étrangères, des affaires intérieures, le Bureau national des statistiques des Seychelles, de l'Autorité de la santé publique et du secteur privé. L'atelier a porté notamment sur la relation entre migration internationale de main-d'œuvre et développement ; couvrant les mécanismes de coopération internationale et les outils pour faciliter la migration de travail et explorant les moyens assurant l'intégration et la protection des travailleurs migrants.

Le gouvernement des Seychelles a lancé diverses initiatives pour la gestion des travailleurs étrangers sur le marché du travail local et le ministère du Travail et du Développement des ressources humaines travaille à l'élaboration d'une politique migratoire qui abordera les lacunes au niveau de la gestion des migrations et la politique de développement en fournissant un cadre d'action cohérent et efficace au niveau national. M. Trevor Louise du MLHRD a déclaré que l'atelier « permettra à tous les délégués d'être plus proactifs sur la migration de travail ».

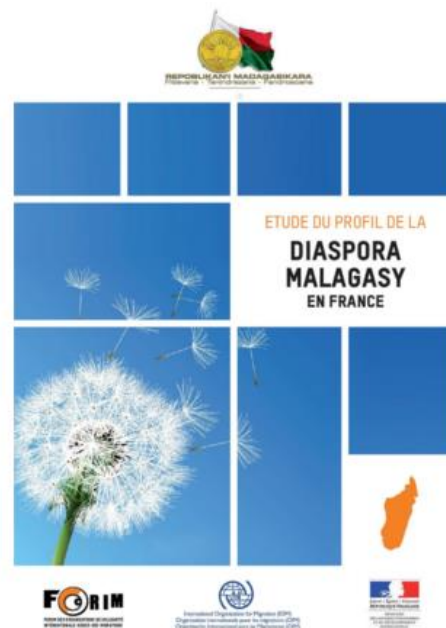
L'OIM soutien le ministère des Affaires étrangères dans l'engagement de sa diaspora

Le 1 septembre 2016, au siège de l'UNESCO à Paris, l'OIM Madagascar, en collaboration avec le Ministère malgache des Affaires étrangères et le ministère français des Affaires étrangères et du Développement international, a présenté les conclusions de l'étude sur le profil de la diaspora malagasy en France.

L'étude, financée par l'Ambassade de France à Madagascar, a été menée entre avril et août 2016 par le Forum des Organisations de Solidarité Internationale des Migrations (FORIM), sous la supervision technique de l'OIM. La recherche repose sur une méthode mixte qui consiste en un examen de la littérature pertinente, des enquêtes quantitatives auprès de membres de la diaspora et des entretiens qualitatifs avec des représentants des associations de la diaspora et des informateurs clés.

L'étude a examiné, dans une perspective socio-culturelle et économique, l'évolution historique et démographique de la diaspora malgache en France, ses contributions actuelles et souhaitées aux initiatives de développement à Madagascar et les obstacles limitant ces contributions souhaitées. Le rapport de l'étude présente des recommandations à court et à moyen terme qui serviront de base à l'élaboration par le Ministère des affaires étrangères de son plan d'action pour l'engagement et la mobilisation de sa diaspora.

L'étude a souligné le potentiel significatif de la diaspora malgache, qui est fortement qualifiée et compte plus de 240 associations en France. En effet, la diaspora dispose d'un niveau d'éducation, de compétences et d'expertise élevés en moyenne, que le gouvernement pourrait canaliser de différentes façons pour soutenir des initiatives de développement et d'investissement à Madagascar.



La diaspora en France compte entre 100.000 et 140.000 personnes et est très active. La majorité des transferts de fonds qui sont effectués par des particuliers contribuent directement au budget de leur famille à Madagascar. Lorsque les transferts de fonds émanent des associations de la diaspora, ils sont principalement destinés à des initiatives de solidarité dans les domaines de la santé et de l'éducation.

«La diaspora a un rôle de premier plan dans la nouvelle orientation de la politique étrangère du pays», a déclaré Mme. Lanto Rahajarizafy, Directeur de la diaspora auprès du ministère malgache des Affaires étrangères, soulignant que « la mobilisation des compétences et des talents de la diaspora malgache sera au cœur de la politique nationale sur l'engagement de la diaspora ».

Pour plus d'informations, écrivez-nous : IOMMadagascar@iom.int ou IOMMauritius@iom.int

Ou rendez-nous visite:

OIM Madagascar
1er Étage, Immeuble Sonapar
Zone Galaxy,, Antananarivo, MADAGASCAR
+261 20 23 308 09

OIM Mauritius
Suite 608, 6^è étage, St. James Court,
Rue St. Denis, Port Louis, MAURITIUS
+230 210 4250